

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN

12/11/2025

N° E25000078 /76

Le président du tribunal administratif  
par intérim

**E- Décision désignation commissaire du 12/11/2025**

Vu enregistrée le 04/11/2025, la lettre par laquelle le préfet de la Seine-Maritime demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*Projet présenté par le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande relatif au classement d'endiguement de Petiville ;*

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** : Madame Sylvie BONHOMME est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Jean-Marc VIRON est suppléant à la commissaire enquêtrice mentionnée à l'article 1<sup>er</sup>.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, la commissaire enquêtrice est autorisée à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée au préfet de la Seine-Maritime, au Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande, à Madame Sylvie BONHOMME et à Monsieur Jean-Marc VIRON.

Fait à Rouen, le 12/11/2025

Le président par intérim,

  
Patrick Minne

